

un certain nombre de compatriotes, nous croyons que les grèves récentes dans les centres manufacturiers et les perspectives d'une guerre entre les États-Unis et l'Espagne sont les causes les plus réelles du rapatriement de la plupart de nos compatriotes.

Quelles que soient les raisons qui poussent nos canadiens à revenir au bercail, nous saluons leur retour avec joie. Ce sont des producteurs et des consommateurs; leurs bras représentent un capital que nous aimons mieux voir ici qu'à l'étranger; leur travail est une source de richesse pour le pays. La seule crainte que nous ayons, c'est qu'un trop grand nombre de ces rapatriés, habitués maintenant à l'existence des villes, au travail des usines, ne veuillent plus retourner aux travaux des champs. Par suite du défaut de population et aussi, à certains moments, d'un excès de protection, qui a ouvert un grand nombre d'ateliers concurrents, la production de nos manufactures dépasse facilement les besoins de la consommation. C'est ce que les ouvriers qui nous reviennent des pays manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre ne doivent pas perdre de vue. Au contraire, nous n'avons pas à redouter un excès de production dans les produits de l'agriculture qui trouvent toujours un écoulement facile à l'étranger. La culture permet d'ailleurs à ceux qui s'y livrent de trouver sur le sol qu'ils exploitent le pain quotidien. Dans les villes, malgré leur désir de faire œuvre utile, il y a toujours des gens qui restent forcément oisifs; que ceux qui forcément n'en augmentent pas le nombre et qu'ils retournent aux travaux des champs qu'ils n'auraient jamais dû quitter et pour leur bien-être et pour leur santé. En eux, le pays verra revenir, comme nous le désirons plus haut des producteurs et des consommateurs qui aideront notre patrie à acquérir dans le monde la place qui lui appartient par son étendue et la fertilité de son sol.

## LE BOULEAU

Maintenant que la récolte de l'eau de l'érable bat son plein, il n'est pas inutile de faire remarquer que l'érable n'est pas le seul arbre qui, dans notre pays, ait une valeur réelle au point de vue de la sève; comme on le verra par les lignes qui suivent, le bouleau a, sous notre climat, une utilité incontestable au

point de vue de l'hygiène et de la médecine.

Les renseignements qui suivent sont extraits d'un article du Dr N. N. Droicic paru dans le journal *Le Médecin*:

Le Dr Winternitz, de Vienne, informé par une dame que la tisane de feuilles de bouleau avait guérie d'une hydropisie d'origine néphrétique, essaya ce remède sur un certain nombre d'hydropiques, et il conclut à l'efficacité de ce remède comme diurétique. Ainsi le taux des urines passait rapidement de un cinquième de pinte à 2 pintes et demie par jour tandis que l'albumine des urines diminuait et que les épanchements de sérosité, la gêne respiratoire disparaissaient. L'abondance de l'émission urinaire se prolonge même quelquefois après la cessation de l'usage du médicament.

Les feuilles, récoltées au printemps et séchées, servent à préparer des infusions. On verse 5 à 7 onces d'eau bouillante sur une once de feuilles, on laisse cuire une ou deux minutes, on laisse reposer et on passe. Les malades doivent prendre chaque jour, entre les repas, deux ou trois tasses de cette tisane, dont l'odeur est assez agréable et la saveur amarescente.

La sève du bouleau est employée dans les pays du Nord, comme dépuratif de premier ordre, contre les maladies de la peau; on en fait usage aussi contre les affections rhumatismales, reliquats goutteux, embarras de la vessie.

Pour récolter cette sève, dans les premiers jours de mars on pratique, dans un bouleau de taille moyenne, un trou horizontal au moyen d'une vrille de la grosseur d'une plume à écrire. Ce trou, un peu profond, doit être à 3 ou 4 pieds du sol; un tuyau de paille enfoncé dans ce trou et sortant de quatre travers de doigt laisse s'échapper le liquide, qui tombe dans un récipient recouvert d'un linge.

On ne pratique de perforation qu'une ou deux fois sur le même arbre, et au bout de quelques jours de saignées semblables on passe à un autre sujet pour ne pas épuiser le premier; il faut avoir soin de boucher par des faussets les trous pratiqués.

On pourrait aussi suspendre simplement des vases aux extrémités de branches préalablement coupées. En tout cas, cette sève doit être administrée à la dose de 3 oz. environ pour les enfants et 6 pour les adultes.

Quant aux bourgeons de bouleau, le Dr Cazin signale leur emploi en

Russie contre les engorgements des scrofuleux. Les petits bourgeons, recueillis au printemps, sont placés dans un vase et couverts d'huile d'olive; le vase fermé, on chauffe modérément; le mélange bien chaud, on le passe avec expression et on étend sur des morceaux d'étoffe que l'on applique sur les parties engorgées.

Enfin les bains généraux à la décoction d'écorces de bouleaux peuvent être employés contre les affections de la peau.

## LE CHEMIN DE FER DU YUKON

Le Sénat, par un vote de 52, contre 14 voix a rejeté le Bill du Yukon, en dépit des requêtes adressées par les Chambres de Commerce — requêtes hautement motivées, — au chef de l'opposition au Sénat.

Nous nous plaisons à croire que la détermination prise par la Chambre Haute de tuer le bill du gouvernement n'était pas inspirée par des motifs politiques, par des intérêts de parti.

Nous voulons espérer qu'en votant comme il l'a fait, le Sénat a simplement voulu témoigner de son désir de voir le gouvernement modifier les conditions du contrat primitif accordé avec une précipitation peu ordinaire aux entrepreneurs McKenzie & Mann.

Quant à la valeur des terrains concédés par le contrat primitif, personne ne peut l'établir autrement que par des suppositions — une monnaie qui n'a pas cours à la Bourse. C'est ce qui fait que le gouvernement avait cru pouvoir, sans soulever de récriminations, donner bonne mesure aux entrepreneurs décidés à risquer l'aventure.

Parmi nos honorables, un certain nombre préféreraient voir le gouvernement accorder un subside en argent, plutôt que d'aliéner une partie du domaine national, si étendu qu'il puisse être; d'autres seraient plus disposés à voter des subsides en terre de préférence à des subsides en argent.

Sur ce point, il ne sera pas difficile d'en arriver à un accord.

Tout le monde, l'opposition comme le gouvernement, réclame la construction d'un chemin de fer au Yukon, mais d'un chemin de fer en territoire indiscutablement canadien.

Le commerce a le plus grand intérêt à ce qu'il soit construit à bref délai. Les braves gens qui se rendent là-bas ont aussi des droits